

LE PTIT MAG

TOUT CE QUI FAIT L'ACTUALITE

Seuillet



VIE COMMUNALE

QU'OL DE NEUF A SEUILLET ?

ACTIONS 2020

UN PROGRAMME AMBITIEUX

L'EQUIPE MUNICIPALE

QUI FAIT QUOI ?

LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE ELUE LE 15 MARS 2020

De droite à gauche premier rang :

Vivier Nathalie, Stéphanie Lonjou, Christiane Thomasset, Nadine Touret, Pierre Bonnet (Maire),
Nathalie Potier (2°adjoint), Elisabeth Henry

De droite à gauche deuxième rang :

Daniel Travichon (1°adjoint), Jean Luc Mousserin (3°Adjoint), Françoise Baudis

De droite à gauche troisième rang :

Maxence Siffer, Guillaume Magnin, Michel Chazette, Richard Leroux

WWW.SEUILLET.FR

LE PTIT MAG SEUILLET N°10/////Septembre 2020

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA COMMUNE DE SEUILLET

INVESTIR AU SERVICE DE NOTRE COMMUNE

Le contexte mondial inédit n'a pas épargné notre commune et notre agglomération. La crise du Covid du printemps dernier a particulièrement marqué les esprits et notre façon de vivre.

Aussi grâce à la solidarité territoriale impulsée par **Vichy Communauté**, nous avons pu dès le début du mois de mai être dotés de plus de **1000 masques destinés à la population**.

Les agents communaux se sont attachés auprès des institutrices à faire redémarrer l'école et la restauration scolaire dans les meilleures conditions sanitaires et de sécurité.

Le travail des élus, n'est pas passé inaperçu. Les distributions de masques, de lettres d'informations, mais aussi le travail dans l'ombre pour la continuité de fonctionnement de la collectivité et des projets que vous connaissez n'auront pas pris de retard, malgré ces épisodes. Il convient de remercier **les anciens élus** qui ont vu leurs mandats se prolonger de quelques mois, mais aussi de **saluer la prise de fonction des nouveaux élus**, leur mandat n'a réellement débuté que fin mai dernier.

Lors de la séance du 13 juillet, **les élus Seuillois ont adopté à l'unanimité le budget primitif 2020** et le nouveau budget annexe « café restaurant », **Sans hausse des impôts locaux** depuis 2013, les finances saines de notre collectivité permettent d'abonder de nombreux projets, tout en maintenant et en renforçant l'attractivité de la commune et des services à la population, sans oublier la réduction significative de l'endettement qui a diminué depuis 2014 de près de 50%, donnant ainsi un nouveau souffle financier. Le budget général ne fait l'objet d'aucun emprunt cette année encore et représente cette année plus de **810.000€ tout budget confondu, dont 510.000€ en investissement**.

CHANTIER D'INSERTION



Mandaté par Vichy Communauté, le chantier d'insertion a permis cette année encore de remettre en valeur différents ouvrages communaux:

Main courante du stade, potelets de voirie au bourg et la réfection des portails du cimetière.

Un lien important pour le retour à l'emploi et la valorisation des communes.



APPEL A PROJET REPRISE DU CAFE RESTAURANT

Dans le cadre de la reprise d'activité du café restaurant la Municipalité a lancé un appel à projet visant au recrutement d'un exploitant.

Les critères de jugements des candidatures sont multiples (expérience, originalité, services proposés à la population...). Un jury composé de professionnels analysera les candidatures courant octobre.

L'annonce a fait l'objet d'un soin particulier en exploitant les réseaux de développeurs économiques locaux et nationaux.

Le lauréat sera à l'issue alors choisi par ce jury, prochainement.

PROGRAMME D' ACTIONS 2020

Voirie, espaces publics et cadre de vie: 34.200€

- ⇒ Réfection partielle de la rue de La Croix de Vaux,
- ⇒ Entretien des accotements des chemins de Jallot et des Forges,
- ⇒ Réparations ponctuelles de voirie
- ⇒ Provision pour le contrat de revitalisation du centre bourg

Montant total du programme: 70.000€

Travaux aux bâtiments communaux et acquisitions

- ⇒ Réhabilitation du café restaurant
- ⇒ Mise sous alarme de l'Espace Rural Culturel
- ⇒ Réfection des réseaux d'assainissement à l'Espace Rural Culturel

Montant total du programme: 310.000€

Soutien à l'attractivité locale

- ⇒ Subventions de fonctionnement aux associations locales 2.200€
- ⇒ Subventions de fonctionnement à l'école communale de **68€/élèves pour 38 enfants**.
- ⇒ Participation au financement de **l'accueil périscolaire des familles** au centre de Loisirs de St Rémy en Rollat **2.300€**.

LE CONTRAT DE REVITALISATION DU CENTRE BOURG

« Une fontaine à idées pour rendre le centre bourg attractif »



Le cabinet d'étude mandaté par la commune et Vichy Communauté, s'est rendu à Seuillet afin de prendre le pouls du contrat de revitalisation engagé fin 2018.

Les administrés et l'ensemble des acteurs de la commune ont pu apporter leur idées, suggestions et besoins durant cette étape participative de l'étude.

De nombreuses thématiques ont été abordé par la population. Notamment les aspects économiques, l'attractivité, le logement, la mobilité et le patrimoine.

L'ensemble de ces éléments sera rassemblé par le cabinet d'étude, qui reviendra à l'automne afin d'organiser « une marche diagnostic dans les quartiers ».

Puis s'en suivra le rendu de l'étude lors d'une exposition dans le courant de l'hiver, et les premières actions dès la fin de l'année 2020.

LA VOIRIE EN TRAVAUX

Les travaux de voirie sont allés bon train ces dernières semaines. En effet vu la crise sanitaire, et le vote du budget décalé, les entreprises ont débuté les travaux après le 14 juillet, afin de pouvoir répondre à la demande de la Municipalité.

Ce ne sont pas moins de **25.000€ de travaux** qui ont pu être engagé.

Les chemins de Jallot et des Forges ont pu voir la continuité et la finalisation des travaux de l'an passé, notamment sur le décapage des accotements visant à faciliter les écoulements d'eaux pluviales vers les fossés.

La rue de La Croix de Vaux, a vu différentes reprises de sa structure, tout comme la route de St Germain où différentes purges liées à la sécheresse ont été traitées. Ainsi que les réseaux d'assainissement des **vestiaires du stade et de l'Espace rural Culturel réhabilités**.



REHABILITATION DU CAFE RESTAURANT

Suite à l'acquisition des murs fin 2019, la réhabilitation des locaux tient son calendrier.

Les études étant terminées, la consultation des entreprises a permis de retenir les 11 sociétés titulaires des marchés de travaux. Ces derniers vont débuter avant la fin de l'année pour une durée d'environ six mois.

Les couvertures, façades, électricité, plomberie, chauffage, sanitaire, isolation remplacement des menuiseries, revêtements de sols, ainsi que les peintures seront traités durant les six prochains mois.

En parallèle le recrutement d'un exploitant a fait l'objet d'un appel à projet. Le choix du candidat retenu sera officialisé dans les prochaines semaines selon un cahier des charges très précis. (voir ci-contre)

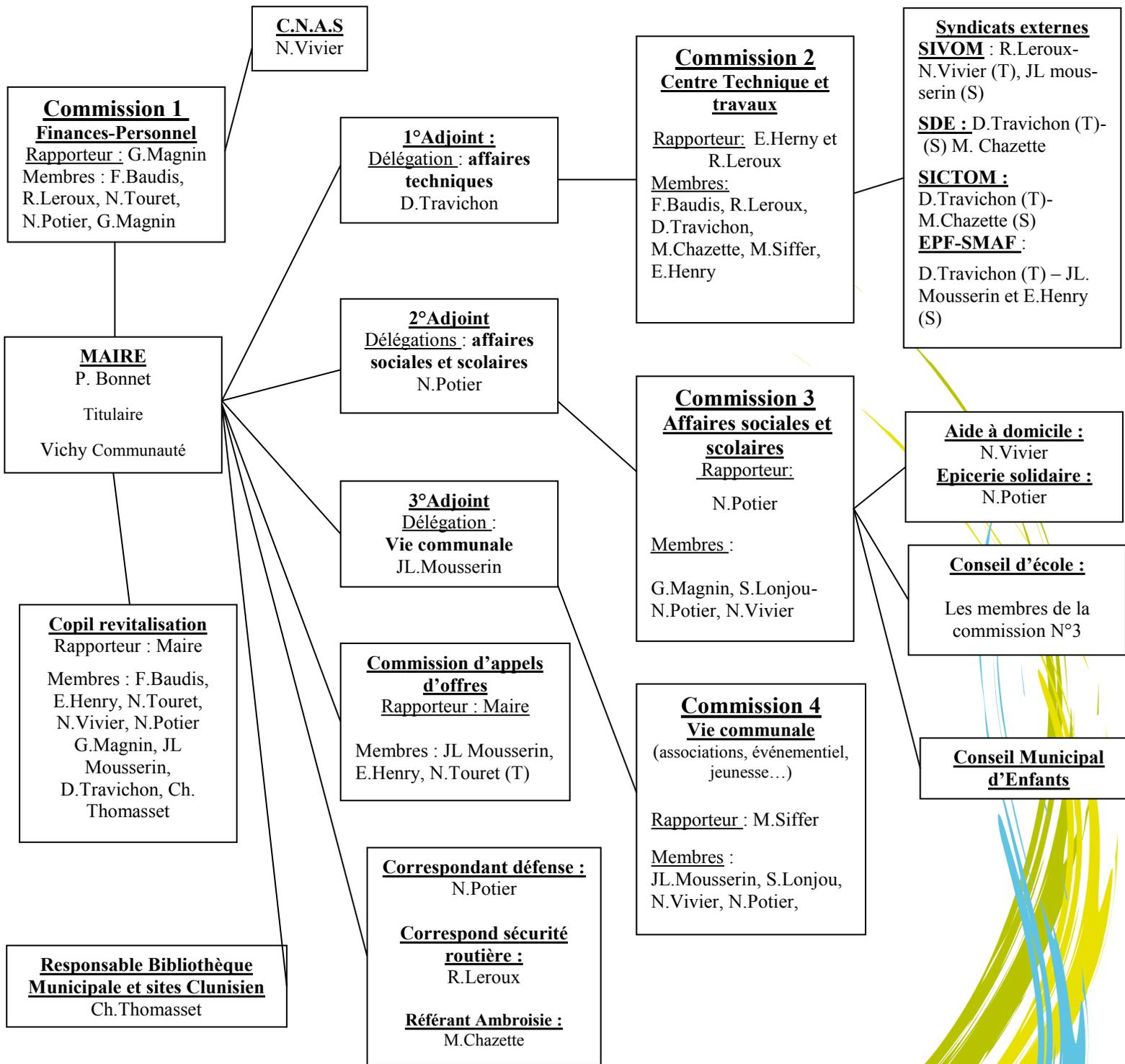
Le coût des travaux est de **255.000€ HT**. Cette opération bénéficie de subventions des partenaires suivants:

Etat-DETR: 30%-En cours d'instruction

Conseil Départemental de l'Allier: 30% du montant HT

Vichy Communauté au titre de la revitalisation des centres-bourgs: 20% du montant HT

QUI fait QUOI ?



Informations et contacts Commune

Mairie de Seuillet
4, Route de Lapalisse 03260 SEUILLET
Téléphone: 04.70.59.60.04

Horaires d'ouverture :
Mardi 15 h 00 à 19 h 00
Mercredi 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi 9 h 00 à 12 h 00

Email: mairie.seuillet@wanadoo.fr

Site internet: www.seuillet.fr

Page facebook : www.facebook.com/communedeseuillet